J. Rety → Mme Bertolotto

L'indépendant 18/1/2000

nts étaient abordés
rée : la mise en pla-
es technologies à
ement des langues
rte du XXIe siècle et
ucatifs locaux, les
urs en emplois-
larisation des en-
té.

mise à disposition
courant mars pour
l'Orchestre d'har-
re société musicale

mise à disposition
e l'organisation du
t programmé pour

seil municipal que
it un don de 1 000
Maison du temps

nd le compte-ren-
ar le SCM au sujet
ssement du stade
ourrier adressé au
trict de football du

rses.

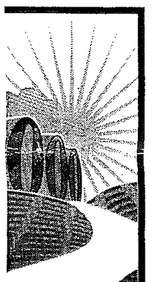

NE

lette
ount

S

IRE

à 19 h

Branges

DOSSIER TOUREC

Le sous-préfet demande à la DDASS de s'impliquer

Dans notre dernière édition du jeudi 13 janvier, nous avons déjà relaté la situation de l'environnement de la Société Tourec, de l'industriel, M. Patrick Renaud.

Lundi soir, cette réunion entre les membres de l'Association eaux claires et bonnes odeurs, riverains de la Société Tourec ; le sous-préfet ; le maire ; M. Tillier de la DDASS ; M. Patrick Renaud de la Société Tourec... s'est déroulée dans un climat plutôt tendu.

Après l'ouverture de cette réunion par M. Claude Launois, premier magistrat, M. Jean-Michel Riaux, sous-préfet de Louhans mentionnait : *« cette réunion technique est devenue une réunion publique et l'esprit de cette réunion n'était pas celui que j'avais escompté mais je ne fuis pas mes responsabilités ».* Il assistait donc entièrement à la séance. Il ajoutait : *« les questions de sécurité sanitaires sont des questions centrales pour le représentant des services de l'État et ces sujets m'animent de manière quotidienne. Concernant ce dossier, je ne rentrerais pas dans le débat qui vous appartient. Mon expertise est : est-ce que c'est légal ou pas ? ».* Il poursuivait : *« nous n'avons pas d'élément constatant l'illégalité de l'activité de l'industriel et j'ai pris connaissance de son projet de modernisation, d'amélioration... »*

M. Claude Tillier, de la DDASS intervenait ensuite sur le problème des odeurs. *« Les odeurs sont très compliquées à quantifier et à mesurer mais toutes les mesures de l'eau effectuées sont conformes. Le projet de Tourec concernant l'amélioration est envisageable mais déplacer Tourec ne serait pas la solution, car ce serait déplacer le problème ailleurs... »*

Présentation du projet de modernisation

M. Renaud, industriel de la Société Tourec et M. Debrun, expert en traitement de matière organique ont tenté ensuite, malgré les interventions du public et du président de l'association, de présenter le projet de modernisation. *« Je voulais proposer un plan d'amélioration vis-à-vis de l'environnement, basé sur deux axes : la suppression de la première lagune (celle qui est la plus proche des habitations) ou faire la totalité de l'activité de compostage dans un bâtiment fermé... »* D'autres informations étaient apportées grâce à la venue de deux industriels italiens présents à cette réunion. La Société Tourec envisage en effet une technique dans des bâtiments clos avec système de biofiltre. Avec ce projet, les excipients seraient supprimés et les odeurs filtrées par des captages biologiques. Rappelons que la surface du bâtiment est de 2 400 m².

Après ceci, M. Tillier précisait que *« pour les tonnages, la limite de dix tonnes par jour est à contrôler en sortie et non à l'entrée... Le dépôt des camions se ferait dans le bâtiment fermé et les odeurs ne devraient pas s'échapper ».*

Une question finale clôturait la réunion : *« comment allez-vous faire pour nettoyer les dégâts existants, causés jusqu'à présent, tels que les étangs pollués ? »*

Une mise au point devrait de nouveau être faite dans trois mois... tout en sachant qu'avant de moderniser, il faudrait nettoyer.

Des interventions

De nombreuses prises de paroles provenant du public intervenaient au cours de la réunion :

_ Je voudrais savoir quand est-ce que je pourrais ouvrir mes fenêtres ?

_ L'été, c'est encore pire... avec mes enfants, ça devient impossible.

- Il est vraiment dommage de prendre notre commune pour une poubelle.

_ Ça fait 18 mois que l'on a mis le quartier en pression, donc si ça ne bouge pas, il risquerait d'y avoir du « grabuge ».

_ On nous a roulé dans la farine, farine de viande d'ailleurs.

Des intervenants

Les riverains reprochent à Tourec (société de compostage des déchets végétaux et animaux) de polluer l'environnement, notamment par de mauvaises odeurs. Bien conscient de la gêne occasionnée, M. Patrick Renaud, directeur de la Société Tourec présentait un plan d'équipement de son entreprise pour limiter les nuisances. M. Renaud déclarait : *« le nouveau projet a été présenté ce soir à la réunion et il a pour but de créer une installation complètement fermée, avec des biofiltres et j'espère avoir le soutien de la population pour pouvoir améliorer la situation vis-à-vis de l'environnement. C'est ce que je souhaite sincèrement, c'est pour cela que j'ai travaillé mon dossier, c'est pour cela que j'ai fais appel à une entreprise italienne qui a des références en la matière et qui a un savoir faire reconnu sur le sujet qui nous apporte des garanties de réussite pour cette nouvelle installation ».* Mais ce projet ne satisfait pas les riverains qui se sont exprimés par la voix de leur secrétaire, M. Christian Colin. « Ça aurait du être proposé il y a deux ans, en 1996, lorsqu'il a fait sa déclaration. On est très peu satisfait parce que ça pourrait nous convenir si le site avait été déplacé. Le 17 février 1999, nous avions fait la proposition d'une délocalisation du site loin de toutes habitations avec des normes très strictes, contrôlées soit par le Conseil général et éventuellement le Conseil régional avec également une participation de l'État parce que ça concerne tout le monde... L'Association eaux claires et bonnes odeurs entend maintenant porter son action dans le camp de l'OPAC de Saône-et-Loire qui est le propriétaire du terrain qui est loué en crédit-bail à la Société Tourec. De son côté, le maire de Branges, M. Claude Launois, avoue son impuissance devant la complexité du dossier. *« Je n'ai pas de solutions miracles. Nous sommes, c'est sûr, tout à fait à l'écoute du problème de nuisance et de qualité de vie qui est effectivement pas du tout agréable mais la seule chose, c'est que pour y mettre fin, il faut rester dans la légalité, dans ce pays de droit et il faut assurer un des trois paramètres concernés, à montrer que l'entreprise ne respecte pas la légalité et même encore, ce n'est ni au maire, ni au sous-préfet de faire fermer l'entreprise ; ça vient du niveau Préfet-Saône-et-Loire... Je n'ai pas le pouvoir personnellement de police de faire fermer l'entreprise donc ça reste une question très compliquée ».* Le sous-préfet quant à lui déclarait : *« on est sanguins mais on a bonne conscience, mais ce qui me frappe le plus, au terme des discussions, c'est la rupture du système de confiance. Il va donc falloir prendre les décisions à tête froide et je demande donc à la DDASS de s'impliquer au-delà de l'implication des textes... ».*

ODILE MARTIN

Une prochaine réunion, plus technique, aura lieu d'ici trois mois. Les deux parties regrettant, en même temps, ce nouveau délai.

Les propositions de Tourec

Suite à la réunion , Patrick Renaud, gérant de la société Tourec , précisait dans un communiqué ses projets et intentions: «*Je vous confirme ma volonté de tout mettre en œuvre pour améliorer la situation vis à vis de l'environnement en mettant en place des solutions techniques approuvées et pérennes à savoir:*

- suppression de la première lagune la plus proche des maisons (150 m environ) en la remplaçant par un traitement biologique qui sera situé quant à lui à 250 m au moins de l'habitation la plus proche.

- Compostage accéléré dans un bâtiment fermé avec des filtres biologiques de recyclage de l'air.

-Actions à mener immédiatement:

- dépôt par la société Tourec , du dossier d'installation classée auprès des services de l'Etat concernant le projet d'extension et d'amélioration du compostage sur le site de Branges.

- Présentation et mise en place d'une technique développée depuis 20 ans par Marco-Polo sur le site de Branges avec un cahier des charges extrêmement précis afin de traiter le problème d'odeurs sans attendre la solution définitive: compostage accéléré à l'intérieur d'un bâtiment fermé et muni de filtres biologiques.

- Suite à la demande du maire, je suis prêt à organiser une visite d'une unité de compostage existante en Italie, exploitée grâce à la méthode développée par Marco-Polo Environmental Group en tenant compte du calendrier de chacun».